

## CLASSIFICATION DES GROUPES N DE N EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

**Alain Bélanger**

*Fundação Universidade do Rio Grande*

Dans le cadre du Lexique-Grammaire, l'analyse syntaxique du segment de *N* (Bélanger, 1997) conduit à une ébauche classificatoire dont la contrainte élémentaire est que *N* soit ou bien un opérateur *O*, ou bien un argument élémentaire *AE* (Harris 1991). Or, un *Modif* =: de *N* est un opérateur de premier ou de second niveau; il forme donc avec ses arguments une phrase de base. Cette phrase de base est *de facto* une construction à verbe support. Le problème revient donc à identifier, dans l'ensemble des constructions à verbe support, le domaine de réduction de *Modif*.

**Lexique-Grammaire, syntaxe, lexique, dictionnaire électronique, groupe nominal, mot composé, figement.**

Ma communication portera sur la classification des groupes binominaux *N de N* en français contemporain et, plus particulièrement aujourd'hui, sur celle des groupes binominaux prédicatifs.

### 1. PROBLÉMATIQUE

Le problème soulevé ici est avant tout celui de la représentation linguistique des groupes *N de N* dont un sous-ensemble important présente, sur les plans sémantique et syntaxique, des caractéristiques propres aux mots composés. C'est ainsi que de nombreux éléments de cet ensemble, équivalent théoriquement au produit cartésien des noms simples, semblent porter intuitivement une information arbitraire, non-compositionnelle, tel qu'il apparaît difficile de répartir cette information sur les différentes formes qui composent le groupe. Cette difficulté

a conduit à introduire, dans le cadre de l'élaboration de dictionnaires électroniques, des milliers de groupes dans la nomenclature du dictionnaire comme on le fait généralement pour les mots simples. Cette solution lexicale présente les inconvénients suivants:

1. l'identification des mots composés *N de N* repose sur des appréciations sémantiques intuitives parce qu'il n'existe pas de critères formels qui permettent de les identifier;
2. le nombre d'entrées introduites dans la nomenclature se trouve par là extrêmement élevé, ce qui a pour effet de modifier les algorithmes de reconnaissance syntaxique (les composés doivent être reconnus en premier lieu - reconnaissance lexicale);
3. les groupes *N de N* présentent un certain degré de liberté syntaxique et peuvent apparaître dans un texte sous une forme discontinue.

### 1.1 *Identification des composés N de N*

Arsène Darmesteter a dressé une liste de groupes *N de N* qu'il considère comme des mots composés, plus précisément, comme des *juxtaposés*. Ce sont dans l'ensemble des noms de plantes, d'animaux et de pierres. Il distingue également entre *juxtaposé* et *locution par juxtaposition* pour désigner par le dernier terme un groupe qui n'a pas atteint encore le degré plus élevé de *juxtaposé*. "Mais cette distinction [...] ne supprime pas toute difficulté, car ici tout dépend des appréciations personnelles, et celles-ci varient suivant l'emploi que chacun fait de ces mots" (Darmesteter, 1894).

Darmesteter utilise le critère d'*unité de l'image* pour identifier les juxtaposés *N de N*<sup>1</sup>. Le *Traité* place d'emblée les mots composés et les mots juxtaposés dans la problématique du mot et, plus particulièrement, dans celle de la formation des mots. Ce cadre essentiellement morphologique et néologique est toujours conservé de nos jours. L'essence du *Traité* est reprise dans l'introduction au *Dictionnaire de la langue française* (Hartzfeld, et al., 1917).

Les juxtaposés *N de N* posent en fait le problème des limites de la composition; l'ouvrage de Darmesteter est consacré principalement à la composition par particules (préfixes), à la composition proprement dite et à la composition d'origine non française. La composition savante a été en effet un des points forts de la recherche sur la composition. Les groupes *N de N* et *N Adj* ne constituent pas un domaine d'étude central; leur identification reste en effet affaire d'appréciation personnelle. En outre, Darmesteter s'intéresse d'abord et avant tout aux résultats acquis du processus de composition, c'est-à-dire aux composés et aux juxtaposés qui forment une image unique. C'est pourquoi des mots comme malfaçon, bonheur, gentilhomme, dimanche, pivert, saindoux ou vinaigre font partie de ses inventaires. Ce sont tous des mots composés dont la formation relève d'une juxtaposition<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La notion d'*image unique* est liée à l'idée que le mot simple est porteur d'une information arbitraire. Certains groupes nominaux semblent présenter aussi ce caractère arbitraire; la notion de *mot composé* découle précisément du fait que le sens associé à un groupe de mots est intuitivement arbitraire (non-compositionnel). Autrement dit, le groupe de mots en question est, sous le plan du sens, associé à un seul mot alors que, sous le plan de la forme, il est composé de plusieurs formes simples.

<sup>2</sup> La juxtaposition est toutefois ici orthographiquement marquée.

La lexicographie française reflète aussi le point de vue selon lequel les groupes *N de N* n'ont pas un statut équivalent à celui des mots simples. Les groupes *N de N* et *N Adj* qui apparaissent dans la nomenclature des dictionnaires sont en effet rarissimes. Les lexicographes ne considèrent pas qu'ils doivent faire partie de leur nomenclature. "Lorsqu'on observe la macrostructure d'un dictionnaire de langue, il apparaît que la majorité des éléments ou entrées sont des mots graphiques, c'est-à-dire des suites ininterrompues de lettres liées. L'image socio-culturelle fondamentale du mot est celle du mot graphique. Moins nombreux sont les mots composés graphiques, formés de mots graphiques reliés par le trait d'union ou l'apostrophe. Enfin les entrées formées de plusieurs mots graphiques (simples ou composés) non reliés, sont rares dans les dictionnaires de langue [...] leur statut de mot dépend des vues intuitives du lexicographe, et des définitions des unités linguistiques par le linguiste" (Josette Rey-Debove, 1971).

Emile Benveniste a abordé la problématique dans les années soixante et a consacré deux articles essentiels à la composition nominale. Il confirme que les groupes *N de N* n'ont pas été au centre des travaux sur la composition dans le passé: "Nous voudrions insister tout particulièrement sur un type de composition, qui n'étant pas encore reconnu dans sa nature propre, n'a pas de statut défini. Il consiste en un groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique<sup>3</sup>. On en trouve le noyau initial dans des exemples déjà anciens comme : *pomme de terre, robe de chambre, clair de lune*, [...]; il est et sera la formation de base dans les nomenclatures techniques" (Benveniste, 1966). Il propose pour ces groupes l'abandon des termes *composition* et *composé* au profit des nouveaux termes *synapsie* et *synapse*; il situe ces groupes entre le composé et le syntagme. Bernard Pottier avait lancé quelques années plus tôt (1964) le terme de *lexie complexe* alors qu'André Martinet proposera peu de temps après son *synthème* (1967). Le débat sur le célèbre tubercule est lancé.

Le groupe *N de N* est au coeur de cette réflexion sur la définition des unité significatives parce qu'il est à la frontière de la morphologie (lexique) et de la syntaxe (grammaire). Le terme de *composé* n'est plus pertinent pour désigner les *N de N* qui apparaissent de plus en plus comme des groupes nominaux d'un type spécifique.

Knud Togeby (1967) dans sa *Grammaire française* fait appel aux notions de *composition syntaxique* et de *composé syntaxique* pour considérer les *N de N* dans le cadre de la composition nominale. "Les locuteurs peuvent utiliser tout un groupe de mots pour désigner une notion nouvelle : *chemin de fer, station service, prix plafond*, etc. La question est alors de savoir dans quel cas il faut considérer comme mot composé un groupe de mots ne comportant aucune marque morphologique spéciale. On doit écarter comme trop vague la définition sémantique selon laquelle un mot composé exprime une idée unique."

Par ailleurs, R.-L. Wagner (1968:65-82) reconnaît après Benveniste que: "dans certains cas le composé s'organise d'après le schéma qui règle les éléments d'un syntagme libre" (Wagner 1968).

<sup>3</sup> Le caractère arbitraire d'un signe linguistique n'est pas discret mais graduel; il est l'effet de la réduction constante et progressive des phrases vers les groupes de mots et des groupes de mots vers le mot simple; autrement dit, des formes analytiques vers des formes synthétiques, ces dernières servant à la construction de nouvelles formes analytiques.

La tradition grammaticale établit en effet une relation entre le groupe nominal et la phrase. Dans les exemples suivants:

- (1) Le chat de la voisine ronronne.
- (2) Max caresse le chat de la voisine.
- (3) Max a donné du lait au chat de la voisine.

le groupe le chat de la voisine est intuitivement lié à la phrase:

- (4) La voisine a un chat.

Cette relation va donner lieu à une littérature abondante. Elle est commune à de nombreuses langues (Comrie, 1976; Comrie et Thompson, 1985) et, de ce fait, sa formalisation permettrait de réduire de manière dramatique la redondance dans la description linguistique. Dans les phrases ci-dessus, voisine et chat entretiendraient donc la même relation, sous des formes syntaxiques certes différentes mais équivalentes. Cette équivalence repose sur le fait que, indépendamment de sa position dans la phrase, la forme le chat de la voisine reçoit la même interprétation que celle portée par la forme la voisine a un chat.

Bien avant que la linguistique moderne n'aborde ce problème dans une perspective syntaxique, une distinction avait été établie pour les langues à cas entre:

- génitif d'appartenance (*domus consulis = la maison du consul = le consul a une maison*);
- génitif de relation (subjectif ou objectif, *metus hostium = la crainte de l'ennemi = l'ennemi éprouve de la crainte = on éprouve de la crainte à l'égard de l'ennemi*);
- génitif de qualité (*vir magnae uirtutis = un homme d'un grand courage = cet homme (a + est de) un grand courage*).

C'est donc dire que le problème n'est pas nouveau et qu'il existe un consensus historique parmi les linguistes autour de l'existence d'une telle relation. Toutefois, les avis sont partagés sur la façon de représenter cette relation en grammaire; en fait, il s'agit d'une question complexe et hautement polémique.

Les grammairiens ont cherché alors à identifier et à classer ces groupes sur une base intuitive. C'est ainsi que nous retrouvons dans Le Bon Usage (Grevisse, 1993) une classification des compléments "déterminatifs" que nous reproduisons ici:

- 1) ***le premier substantif (= N<sub>d</sub>) est un nom quelconque***
  - a) ***le complément de relation***
    - possession, appartenance et relations diverses

Le nez de Racine  
 La maison de Racine  
 La mère de Racine  
 Les tragédies de Racine  
 La viande de ce cheval  
 Le chien du berger

**b) le pseudo-complément**

- collectifs, indication de mesure, etc.

Une bande de moineaux

Un million de francs

Une espèce de monstre

- correspondant à un “tour” adjectival

La mer immense = l’immensité de la mer

- infinitifs

Le fait de répondre, le fait qu’il réponde...

**c) le complément de caractérisation**

Un cor de chasse

La viande de cheval

Un chien de berger

**2) le premier substantif correspond à un verbe ou à un agent****a) les substantifs correspondants à des verbes**

- désignant l’agent

La survivance du latin classique

- correspondant à l’objet direct

La perte de son héritage

- correspondant à l’objet indirect

Il démontra la liaison du théâtre aux moeurs [...].

- correspondant à des compléments adverbiaux

Le départ de Luc pour le Tchad en janvier [...].

**b) les substantifs correspondants à des adjectifs**

L’hostilité de Hegel aux moralistes

Il est important de noter ici que cette classification à base sémantique fait néanmoins appel aux notions de fonctions grammaticales et de rôles thématiques (objet direct, objet indirect, agent, complément, adverbe, etc.). Ces notions définissent en fait des relations entre des prédicats et des arguments, c’est-à-dire des relations intervenant dans la structure des phrases.

## 1.2 Nombre élevé d'entrées

L'hypothèse selon laquelle les groupes *N de N* forment des mots composés est confrontée, en l'absence de critères syntaxiques opératoires, à la constitution de listes dont les inventaires sont quantitativement importants. En posant l'existence de 20,000 noms simples, l'ensemble des paires  $\{(N,N)\}$  est théoriquement équivalent au produit cartésien de ces noms simples, soit  $20,000 \times 20,000 = 400,000,000$  (400 millions de groupes). Il va sans dire que l'inventaire des *N de N* licites est moindre, mais il reste à notre avis très élevé. En effet, l'appel à l'introspection du locuteur natif a pour conséquence une sous-estimation de cet ensemble. De plus, il semble possible d'associer une interprétation à un groupe *N de N* quelconque dans un contexte approprié. Rappelons qu'un dictionnaire comme le Grand Robert de la langue française contient quelque 100,000 entrées, soit 0,025 % de l'ensemble théorique des groupes *N de N*. En supposant que seulement 1% de ce dernier ensemble soit licite et présente un certain degré de figement, nous aurions néanmoins à manipuler 4 millions de groupes. La liste dressée au Laboratoire de Linguistique Informatique (Université de Paris-Nord) contient environ 50 000 éléments, soit une nomenclature pour les *N de N* équivalente en nombre à la moitié de la nomenclature générale du Grand Robert.

La première conclusion à laquelle nous sommes alors conduits, compte tenu de ces difficultés, est d'aborder le problème par le biais d'une recherche documentaire automatisée. Nous contournons ainsi les deux inconvénients entrevus, à savoir l'appel direct à l'introspection et son corollaire, la légitimation par le locuteur natif d'un groupe *N de N* quelconque.

La seconde conclusion est la nécessité de vérifier l'appartenance lexicale de ces groupes au dictionnaire. Les groupes *N de N* perçus comme mots composés ne seraient-ils pas le produit d'opérations syntaxiques ? Nous sommes alors conduits à une nouvelle hypothèse et à un nouveau programme de recherche qui consiste, d'une part, à évaluer sur un échantillon les possibilités de variations distributionnelles et transformationnelles des groupes *N de N* et, d'autre part et ce faisant, à localiser un système de relation d'équivalence entre les formes *N de N* et d'autres formes syntaxiques.

## 1.3 Variations syntaxiques

Nous nous limiterons, dans cette perspective analytique, à des groupes *N de N* prédictifs entrant dans la construction suivante:

**N0 avoir Dét N de N W**

correspondant à un ensemble de phrases comme le suivant:

Max a une agilité de (chamois + tortue).  
 Max a une tête de cochon.  
 Max a un caractère de cochon.  
 Max a un appétit de (loup + oiseau).  
 Max a une faim de loup.

dont les interprétations présentent un certain degré de non-compositionnalité:

Max est (très + peu) agile.

Max est (entêté + tête).

Max a (beaucoup + peu) d'appétit.

Max (est affamé + a très faim).

Les groupes agilité de chamois, tête de cochon et appétit de loup sont ressentis par un locuteur natif comme présentant un certain degré de non-compositionnalité. On ne voit pas très bien comment ces interprétations intensives peuvent provenir des informations portées par les substantifs chamois, tortue, cochon, loup ou oiseau. Toutefois, la décision de faire de ces groupes des entrées de dictionnaire doit prendre en compte le fait que ces groupes peuvent recevoir certains modificateurs sur l'un et l'autre substantifs du groupe:

Max a une agilité impressionnante de (chamois + tortue).

Max a une agilité de chamois en fuite.

Max a une agilité de tortue endormie.

Max a un appétit de loup (affamé + en chasse depuis trois jours).

Max a un appétit de petit oiseau.

et que certaines de ces formes *N de N* correspondent à des constructions en comme:

Max est agile comme UN (chamois + tortue).

Max est tête comme UN (cochon + mule).

Max est affamé comme UN (loup + oiseau).

et qu'elles sont en relation avec des formes en être de et en avoir dét:

Max est d'une certaine agilité.

Max a une certaine agilité.

Max est d'un certain entêtement.

Max a un certain entêtement.

Max a une certaine faim.

Max a un certain appétit.

Ces phrases ont une interprétation intensive issue d'une comparaison; cette comparaison peut conduire à une interprétation intensive, mais elle reste parfois purement comparative:

M. Chirac a un profil de président.

M. Jospin a un profil de président.

M. Dupont a un profil de président.

L'interprétation de la première phrase tient compte du fait historique que M. Chirac est président, la seconde que M. Jospin aspire à le devenir et la troisième que M. Dupont est un illustre inconnu. Dans ce dernier cas, l'interprétation pourra être intensive: *M. Dupont a un excellent profil (de personnalité)*. Il semble que cette interprétation relève d'un processus inférentiel. Sur un plan syntaxique, nous pouvons rendre compte de ces faits en posant

l'existence d'un opérateur de comparaison qui s'applique à deux phrases appartenant à une même classe de construction, mais dont la position sujet est instanciée par des items lexicaux différents:

Max a une certaine agilité.  
Un chamois a une certaine agilité.  
Une tortue a une certaine agilité.

M. Chirac a un certain profil.  
M. Jospin a un certain profil.  
M. Dupont a un certain profil.  
Un président a un certain profil.

Il faut alors SAVOIR que l'agilité d'un homme est inférieure à celle d'un chamois et supérieure à celle d'une tortue, dans notre UNIVERS DE REFERENCE. De même, faut-il savoir qu'un président, *par définition*, a un profil (de personnalité) remarquable dans l'ensemble des noms humains dont dépend le prédicat profil.

## 2. CLASSIFICATION DES GROUPES N DE N

Nous avons jusqu'ici dégagé un certain nombre de difficultés analytiques liées au regroupement des formes *N de N* et *N Adj* sous l'appellation de composés/juxtaposés. Nous avons vu qu'il existe des indices théoriques, méthodologiques et empiriques qui convergent vers une analyse syntaxique de ces formes. Toutefois, cette analyse se heurte au processus de lexicalisation dans lequel certaines formes sont engagées. Nous avons mis en valeur une approche analytique, en l'occurrence transformationnelle, au détriment d'une approche synthétique. Plutôt que de chercher, sur la base de critères instables, à établir une liste de formes composées, nous proposons d'aborder la question par le biais inverse, en identifiant les formes qui répondent à l'analyse syntaxique développée en Lexique-Grammaire. Les deux démarches ne sont pas antinomiques; au contraire, elles nous apparaissent complémentaires. De cette manière, nous identifions le comportement syntaxique régulier de ces formes et, inversement, nous identifions les formes qui s'en écartent.

### 2.1 L'analyse de *Modif =: de N*

L'étude du *Modif =: de N* pose un certain nombre de problèmes théoriques en Lexique-Grammaire. L'objectif premier du Lexique-Grammaire est la couverture descriptive systématique des faits de syntaxe. Essentiellement taxonomique, ce courant linguistique vise à combler une lacune en linguistique formelle: la prise en compte de tous les faits syntaxiques dans la construction d'une théorie syntaxique. Dans cette perspective, le Lexique-Grammaire propose une classification détaillée des phrases de base d'une langue. Pour ce faire, il est fait appel aux travaux de Zellig Harris, notamment à la théorie opérateur-argument (1976;1982;1991), qui pose à la base des langues naturelles l'existence d'une relation dite de dépendance: la présence de certains mots dépend de la présence d'autres mots. Dans l'ensemble du vocabulaire d'une langue (essentiellement des mots sans affixes), cette relation permet une division du vocabulaire en deux sous-ensembles: les opérateurs,

dont la présence dépend de la présence d'autres mots, et les arguments élémentaires, dont la présence ne dépend de la présence d'aucun autre mot. Les opérateurs qui dépendent d'arguments élémentaires sont les opérateurs de premier niveau. Il existe par ailleurs des opérateurs dont les arguments sont eux-mêmes des opérateurs de premier niveau. Ce sont les opérateurs de second niveau. La relation de dépendance appliquée à un vocabulaire quelconque crée un ensemble de  $n$ -uples composés d'au moins un opérateur et de  $n$  arguments. Ces  $n$ -uples sont ultérieurement soumis à une contrainte de linéarisation. Ils forment les phrases de base d'une langue. Outre ces phrases de base, toutes les autres phrases de la langue sont obtenues via des opérations transformationnelles, essentiellement des réductions.

Le lexique-grammaire du français contemporain consiste essentiellement en une classification des phrases de base de la langue. Chaque opérateur verbal, nominal et adjectival apparaît dans la zone prédicative de la représentation matricielle alors que les arguments apparaissent sous forme d'un code binaire (+ ou -) par rapport à des propriétés inscrites dans des colonnes. La classification élaborée ne fait pas de distinction entre opérateur de premier niveau et opérateur de second niveau. Nous retrouvons ainsi, dans la classe 31R (BGL 1976b), par exemple, l'opérateur avorter:

Le projet a avorté.

L'argument codé [+  $N0 =: N\text{-hum}$ ] est en fait un opérateur nominal à deux arguments:

Quelqu'un a le projet de V-inf W.

Quelqu'un projette de V-inf W.

Tout opérateur qui est introduit dans un discours suppose la présence (visible ou non) de ses arguments. C'est donc dire que dans la phrase avec l'opérateur avorter les arguments sont présents sous forme réduite:

Le projet [que quelqu'un a de V-inf W] a avorté.

Cette contrainte d'apparition est irréductible. Cela nous amène à établir un parallèle entre, d'une part, la présence des arguments et, d'autre part, la présence de  $N$  sous *Modif*. Contrairement aux arguments, dont la présence est toujours requise par les opérateurs, le *Modif* est, par rapport à la phrase où il est introduit, facultatif: aucun mot de la phrase cible ne dépend de la présence de *Modif*<sup>4</sup>. Par conséquent, le segment de  $N$  n'a pas le statut de *Modif* lorsque le  $N$  tête de ce *Modif* est un des arguments du  $N$  auquel le segment est adjoint. Dans les phrases suivantes:

Le projet de Luc a avorté.

de Luc n'est pas un *Modif* puisque Luc est un argument (donc obligatoire, qu'il soit visible ou non) de projet. De même, dans la phrase:

---

<sup>4</sup> Quelle que soit la nature du  $N$  sous *Modif*, il est par ailleurs soumis, hors du *Modif*, à la relation de dépendance. C'est donc le *Modif* qui est facultatif et non, à proprement parler, le  $N$  qui en constitue la tête.

Une description de témoin doit être précise.

le segment de témoin n'est pas un *Modif* parce que témoin est un argument de description. Il s'ensuit que si le segment de N peut être l'argument *N0* ou *N1* d'un opérateur nominal, il peut être aussi son argument *N2*. Dans les phrases suivantes:

Cette sortie de bar fut inoubliable.

Cette réintégration d'emploi fut difficile.

le segment de bar est un argument de sortie:

Quelqu'un a sorti quelqu'un d'un bar.

[38LH - (Guillet 1992)]

et le segment d'emploi est un argument de réintégration:

Quelqu'un a procédé à la réintégration de quelqu'un dans un emploi.

=

Quelqu'un a réintégré quelqu'un dans un emploi. [38LH - (Guillet 1992)]

Autrement dit, de bar et d'emploi sont requis par la présence, respectivement, de sortie et de réintégration, leur opérateur respectif.<sup>5</sup>

Cette observation nous conduit à distinguer deux types de segment de N en fonction du *N* auxquel il est adjoint: le premier type s'adjoint à un *N* opérateur et le second s'adjoint à un *N* argument élémentaire. Dans le premier cas, le segment de N est soit un argument du *N* opérateur, soit un opérateur de second niveau. Dans le second cas, la tête du segment est soit un opérateur de cet argument élémentaire, soit la trace argumentale de la réduction à zéro d'un opérateur hautement prévisible: les deux *N* joints par de sont alors des arguments, comme dans le cas de:

La voiture de Luc est en panne.

où voiture et Luc sont les arguments d'un opérateur réduit:

Luc a une voiture.

Le statut de *Modif*, tel que défini par sa facultativité d'apparition, ne peut pas non plus être attribué à de Luc puisque Luc est l'argument d'un opérateur présent dans la phrase bien que non visible, en l'occurrence avoir. En effet, deux *N* arguments ne peuvent apparaître dans le discours sous la forme  $[_{N(0,1,2)} N \text{ de } N]$  que s'il existe un opérateur qui en dépend et qui est présent dans la phrase sous forme zéro: deux arguments élémentaires ne peuvent pas être mis en relation dans une phrase au moyen de de sans la présence d'un opérateur. Comme

<sup>5</sup> Les opérateurs sont les mêmes si les phrases de base sont celles-ci:

*Quelqu'un est sorti du bar.*

*Quelqu'un a réintégré son emploi.*

l'opérateur dépend des arguments et non le contraire, l'opérateur ainsi réduit peut s'avérer difficile à récupérer. Cela pose le problème de savoir si les phrases suivantes:

La voiture [dont parle] Luc est en panne.  
 La voiture [que Luc a vendue] est en panne.  
 La voiture [que Luc a vue] est en panne.  
 La voiture [que Luc désire] est en panne.

sont réductibles au groupe:

La voiture [de Luc] est en panne.

Il semble *a priori* que ce ne soit pas le cas et que la phrase en de a une interprétation liée à la réduction de avoir à zéro. Néanmoins, des énoncés comme celui-ci:

Ta voiture ne trouve aucun acheteur.

sont susceptibles, dans des discours spécifiés (une conversation entre concessionnaires de voitures ou entre concepteurs de modèles de voitures), d'être des réductions d'opérateurs spécifiques à un contexte discursif:

La voiture (E + que tu (as conçue + vends) ne trouve aucun acheteur.

Nous considérerons que, en l'absence d'un discours spécifique, l'opérateur réduit est avoir.

La relation de dépendance permet donc de considérer les segments suivants où *O* représente un opérateur et *AE* un argument élémentaire:

Fig. 1. Classification des groupes N de N par opérateur/argument élémentaire.

<i>N<sub>α</sub></i>	<i>N<sub>β</sub></i>
AE	AE
AE	O
O	AE
O	O

Les formes *N de N* à classifier apparaissent en outre dans une position d'argument par rapport à l'opérateur principal de la phrase. Ces positions sont, en fonction de chaque opérateur, soit 0, soit 1, soit encore 2. L'opérateur principal de la phrase sélectionne le *N<sub>α</sub>*; le *N<sub>β</sub>* est quant à lui en relation avec ce *N<sub>α</sub>*. Il s'agit donc, étant donné un *N* présent dans la position  $\alpha$  d'une forme *N<sub>α</sub> de N* quelconque, d'identifier les opérateurs qui dépendent de ce *N<sub>α</sub>*. Si le groupe entier peut occuper la même position que *N<sub>α</sub>* seul, cela nous indique déjà que ce groupe est analysable de la façon suivante:

$$[ \dots [ {}_A N [ \text{Modif } \underline{\text{de}} N ] ]_{(0+1+2)} \dots ]^6$$

Les quatres classes de segments de  $N$  distinguées sur la base de la relation de dépendance conduisent au regroupement suivant:

Fig. 2. Classification des groupes N de N (exemples).

$N\alpha$	$\text{de } N\beta$
<b>AE</b> porte casque oiseau boîte	<b>AE</b> de bois de soldat de mer de biscuits
<b>O</b> homme sac oiseau salle	<b>O</b> de talent de sport de malheur de réception
<b>O</b> autorité chant vendeur présentation	<b>AE</b> de tyran de sirène de voitures de parfums
<b>O</b> travail abattement amitié idée	<b>O</b> de précision de circonstance d'enfance de fou

La seule contrainte de cette ébauche classificatoire est que le mot soit un *O* ou soit un *AE*, sans aucune autre considération pour le moment, sans prendre en compte la position N0, N1 ou N2 de *AE* dans une phrase de base.

## 2.2 Complément et modifieur

Un *Modif* =: de  $N$  correspond donc aux formes  $[(O + AE) \underline{\text{de}} O]^7$ ; les autres segments contiennent *en principe* des segments de  $N$  où  $N$  est un argument de  $N_\alpha$  opérateur. *Modif* est donc introduit soit sur un argument élémentaire, soit sur un opérateur nominal en position d'argument par rapport à un opérateur principal. La notion de *Modif* est ainsi limitée au cas

<sup>6</sup> La catégorie A représente ici un argument de l'opérateur principal de la phrase.

<sup>7</sup> Dans la configuration *O* de *O*, le premier opérateur est de premier niveau alors que le second est de second niveau; autrement dit, la forme ci-dessus se ramène plus généralement à *A* de *O*.

où la tête du segment est un opérateur. Cela découle du fait que la présence d'un argument en position de N est toujours requise dans la phrase. Étant donné une structure:

### N0 Vsup Dét N Prép N1

seul un opérateur peut être adjoint à l'un des trois *N* sans que sa présence soit exigée:

Un homme fait une description de la femme.

Un homme [de talent] fait une description [précise] de la femme [de ménage].

La présence de *Modif* n'est pas exigée par homme, description et femme parce que ces trois *N* sont les arguments de la tête de *Modif*: respectivement, talent, précise et ménage:

Cet homme est d'un certain talent.

Cette description est précise.

Cette femme fait du ménage.<sup>8</sup>

Il faut noter en outre qu'un *Modif* a un effet restrictif. Dans les phrases suivantes:

Les policiers, qui abusent de leur autorité, font l'objet d'une enquête.

Les policiers qui abusent de leur autorité font l'objet d'une enquête.

la relative est dite traditionnellement explicative dans la première phrase et restrictive dans la seconde phrase. La dérivation de la première phrase est la suivante:

Les policiers font l'objet d'une enquête. Les policiers abusent de leur autorité.

suivi d'un déplacement vers la gauche, après policiers, de la seconde phrase, alors que la dérivation de la seconde est une intervention dans la phrase cible:

Les policiers - les policiers abusent de leur autorité - font l'objet d'une enquête.

Les relations de prédication peuvent être représentées de la façon suivante:

---

<sup>8</sup> Dans la phrase:

*Un homme de talent a fait une description de cheminée en pierre.*

le *Modif* =: de talent et le segment de cheminée en pierre peuvent être absents:

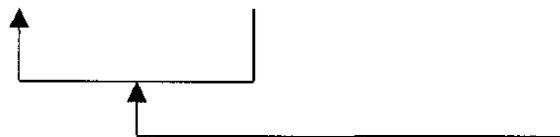
*Un homme (E + de talent) a fait une description (E + de cheminée en pierre).*

Toutefois, alors que de cheminée en pierre est un argument de description (il est obligatoirement présent, qu'il soit visible ou non), de talent est un *Modif* (il est facultatif). Il faut donc distinguer entre, d'une part, la visibilité d'un segment et, d'autre part, la facultativité d'un segment: dans le cas de *Modif*, si ce segment n'est pas visible, il n'est pas présent dans la phrase (pas de réduction); dans le cas d'un de N où *N* est un argument du *N<sub>a</sub>* qui précède, ce segment est toujours présent dans la phrase, qu'il soit visible ou non (réduit à zéro).

[<sub>N0</sub> *Les policiers*] , [<sub>Préd</sub> qui abusent de leur autorité] , [<sub>Préd</sub> font l'objet d'une enquête].



[<sub>N0</sub> [<sub>N0</sub> *Les policiers*] [<sub>Préd</sub> qui abusent de leur autorité] ] [<sub>Préd</sub> font l'objet d'une enquête].



Il en est de même pour le *Modif* =: *Adj*:

Max aime les Parisiennes, qui sont élégantes.  
Max aime les Parisiennes élégantes.

La phrase réduite ne peut provenir que d'une relative restrictive:

Max aime les Parisiennes qui sont élégantes.

Sous le rapport de la prédication, un *Modif* ne se comporte pas différemment du segment de N complément de nom, c'est-à-dire lorsque *N* est l'argument *N0*, *N1* ou *N2* de l'opérateur nominal qu'il suit. L'un et l'autre segments sont restrictifs: le premier par intervention, le second en vertu de la relation de dépendance<sup>9</sup>. Par conséquent, bien qu'un *Modif* soit facultatif, il n'en demeure pas moins qu'il a un effet sur la sélection de l'opérateur principal, comme dans le cas d'un complément de N obligatoire quoique réductible.

### 2.3 Sources de *Modif*

Nous aborderons sous cet intitulé quelques-unes des sources possibles de *Modif*. Nous verrons d'abord un cas plus simple, celui de la réduction des constructions à verbe support et, ensuite, des cas plus difficiles impliquant des phrases complexes.

#### *Constructions à verbe support*

<sup>9</sup> Lorsqu'il s'agit d'un **complément** de nom (de N est un argument), il faut néanmoins distinguer entre sa réduction à zéro et sa présence sous segment de N. La réduction, à défaut d'un contexte discursif, opère sur quelqu'un ou quelque chose. Lorsque le segment de N est présent, il y a sélection de ce *N* particulier, d'où des degrés d'acceptabilité variés. Comparez:

*Les Québécois sont des chasseurs, (E + d'éléphants) naturels.*

En l'absence d'un complément visible, on suppose que ce complément est un classifieur (une variable); lorsque le complément *N1* est visible (= d'éléphants), il y a sélection effective de l'opérateur chasseurs sur cet argument et cette sélection modifie le degré d'acceptabilité de la phrase: le complément visible a un effet restrictif.

Nous concluons de ce qui prédéde qu'un *Modif* =: de *N* est un opérateur de premier ou de second niveau. De ce fait, il forme avec ses arguments une phrase de base. Cette phrase de base est *de facto* une construction à verbe support. Le problème revient donc à identifier, dans l'ensemble des constructions à verbe support, le domaine de réduction de *Modif*.

L'introduction de *Modif* suppose l'existence d'une identité entre un *N* de la phrase cible et le *N* argument du *Modif*. Le cas le plus simple est celui d'un *Modif* issu d'une phrase à argument élémentaire unique. La phrase suivante:

Cet homme a du talent.

est une construction à *Vsup* =: avoir dont l'opérateur est talent qui dépend d'un argument élémentaire: homme. L'opérateur de cette phrase peut être réduit sous forme de *N* =: de talent si la phrase cible partage avec la construction à *Vsup* l'argument homme. Prenons la phrase cible suivante:

Max a rencontré un homme.

[32H - (BGL 1976a)]

La dérivation sera alors la suivante:

Max a rencontré un homme. Cet homme a du talent.

Max a rencontré un homme qui a du talent.

Max a rencontré un homme de talent.

La dérivation ci-dessus présente un problème: elle suppose que de est une variante de *Rel*. Bien que cette variation puisse être motivée sur un autre terrain<sup>10</sup>, une autre solution est de considérer que de est lié à une contrainte structurale: deux *N* ne peuvent être directement adjoints, ce qui n'est pas le cas de la suite *N Adj*:

Max a rencontré un homme. Le même homme est talentueux.

Max a rencontré un homme qui est talentueux.

Max a rencontré un homme talentueux.

Enfin, nous pourrions supposer que la phrase source à réduire est la suivante:

Cet homme est de talent.

Dans ce cas, la présence de de suit tout naturellement. En outre, la paire:

Cet homme est de talent.

<sup>10</sup> Dans une construction comme la suivante:

Il y a Dénum N1 de (V-é + Adj) =: Il y a une clôture de réparée.

l'accord grammatical entre *N1* et (*V-é + Adj*) est motivé à partir d'une relation de = *Rel*:

Il y a une clôture qui a été réparée.

---

Cet homme est talentueux.

permet d'identifier dans des conditions syntaxiques minimales ce qu'il est convenu d'appeler l'**adjectif dénominal**. La construction:

### N0 être de N

constituerait alors un des domaines syntaxiques de réduction de *Modif* =: de N et, *N0* et *N* une fois instanciés, un de ses domaines lexicaux. Examinons donc dans cette perspective la classe AN01 (Annie Meunier 1981) dont la propriété définitoire est la relation suivante:

### N0 être de Déf Adj-n

---

### Nhum avoir Déf Adj-n

Max est d'un certain âge.

---

Max a un certain âge.

Comme l'argument *N0* est un *Nhum*, la question revient à se demander s'il existe des groupes nominaux correspondant à la forme suivante:

### Nhum de Adj-n

Prenons le cas du mot homme; nous obtenons alors les résultats suivants:

- le groupe *Nhum Adj* est obtenu par réduction de manière régulière;
- le groupe *Nhum de Adj-n* forme un ensemble plus restreint de réduction: un homme de (cabotinage + chance + compétence + confusion + conscience + culture + curiosité + éloquence + inclination + euphorie + expérience + force + gaité + hostilité + immaturité + impatience + importance + influence + intolérance + intuition + jalouse + liberté + maitrise + mélancolie + morosité + nostalgie + opulence + passion + pauvreté + prestige + prospérité + reconnaissance + renom + renommée + réputation + respectabilité + respect + routine + scrupule + sensibilité + sérieux + soucie + soupçon + suspicion + tristesse + turbulence + tyrannie + veine).
- certains groupes sont plus acceptables s'ils sont accompagnés d'un *Adj*; cela découle du fait que la forme syntaxique de base contient un *Dét* =: UN CERTAIN. Ainsi, la phrase: *?\*Max a rencontré un homme de vulnérabilité* est acceptable avec *Adj*: *Max a rencontré un homme de grande vulnérabilité*.

En projetant cette réduction sur tous les *Nhum*, nous obtenons un sous-ensemble de chaînes *Nhum de Adj-n* dont l'acceptabilité est relative (1) à l'acceptabilité de la phrase de base, (2) à la présence du *Dét* =: UN CERTAIN dans la phrase de base et (3) au choix de l'opérateur principal (effet de restriction de *Modif* =: de Adj-n sur *Nhum*). En outre, les groupes ci-dessus ne peuvent faire l'objet de jugements d'acceptabilité qu'une fois introduits dans des phrases cibles. En dehors du domaine phrasistique, la bonne formation de ces groupes ne peut être correctement jugée.

Ces résultats partiels - une étude systématique informatisée est indispensable - confirme l'hypothèse que la forme syntaxique:

### **Nhum être de Adj-n**

est un domaine syntaxique de réduction pour *Modif* =: de N où *N* = *Adj-n*. Les groupes *Nhum de Adj-n* identifiables forment un sous-ensemble du produit cartésien *Nhum X Adj-n*. L'acceptabilité des phrases sources est conservée sous la réduction. Toutes les phrases ne sont bien sûr pas réductibles:

Max a rencontré un homme. Le même homme est d'une certaine célébrité.

Max a rencontré un homme qui est d'une certaine célébrité.

Max a rencontré un homme d'une certaine célébrité.

Max a rencontré un homme de (une certaine + ?\*E) célébrité.

Le *Dét* =: UN CERTAIN est obligatoire dans la phrase de base:

Max est de (?\*E + \*une + une certaine) célébrité.

Par conséquent, le groupe nominal sans *Modif* =: *Adj* interne devrait être rejeté. Cela n'est pas toutefois toujours le cas. En outre, les phrases suivantes:

Un professeur d'une certaine importance viendra bientôt enseigner.

Un professeur d'importance viendra bientôt enseigner.

présentent une différence interprétative localisable dans le déterminant apparentée à celle que nous avons reconnue dans des paires comme:

Cet homme a une certaine habilité.

Cet homme a de l'habileté.

=

Cet homme est habile.

De même retrouvons-nous:

Un professeur d'importance viendra bientôt enseigner.

Un professeur important viendra bientôt enseigner.

L'adjectif dénominal semble en relation avec le *Adj-n* correspondant lorsque ce dernier est précédé du *Dét* =: *E*. Ce dernier ne peut donc pas être la réduction de UN CERTAIN. Nous serions ainsi amené à soutenir que la relation d'équivalence met en jeu plutôt les constructions:

### **Nhum être Adj**

=

### **Nhum être de Adj-n**

Soulignons également qu'il existe une relation entre ce que l'on définit en Lexique-Grammaire comme le *Dét* =: **UN CERTAIN** et *Modif*. Une phrase à *V<sup>sup</sup>* dont l'opérateur nominal prend obligatoirement ce déterminant est théoriquement une phrase réduite comportant deux opérateurs:

Max est d'une grande célébrité.

=

La célébrité de Max est grande.

La source du groupe la célébrité de Max est problématique étant donné l'inexistence d'une phrase de base sans modifieur adjectival:

Max est de (\*une + une Adj) célébrité.

Cette première prise de contact avec la problématique du *Modif* =: de N indique qu'il est possible d'identifier les domaines syntaxiques et lexicaux de réduction de *Modif*, considérer *a priori* que les groupes N de N sont des **noms composés** parce que les N composants "ne présentent aucune détermination propre" et que l'interprétation du groupe donne l'effet d'une **image unique** ne résiste pas à l'analyse. En outre et surtout, la recherche des domaines syntaxiques et lexicaux de réduction de *Modif* =: (de N + Adj) nous conduit à localiser des contraintes syntaxiques nouvelles et à établir de nouvelles relations d'équivalence, ce qui constitue un des buts essentiels du Lexique-Grammaire.

### *Opérateur de comparaison*

Nous voudrions maintenant aborder certains cas difficiles qui semblent constituer des contre-exemples à l'argumentation que nous venons de développer et qui nous a conduit à déclarer (1) que la tête nominale d'un *Modif* =: de N est un opérateur nominal et (2) que les groupes N de N sont des phrases réduites. Soit les phrases suivantes:

Max a une autorité de tyran.

Max a une agilité de chamois.

Max a une emprise de despote sur Marie.

Mettons les segments de N =: (de tyran, de chamois, de despote) en rapport avec les adjectifs correspondants:

Max a une autorité tyrannique.

\*Max a une agilité chamois-.

Max a une emprise despotique sur Marie.

Lorsque l'adjectif existe, il faut en conclure que le *N* correspondant, le *Adj-n*, est un opérateur même s'il s'agit d'un *Nhum*. L'étude des **noms de métier** (Anne Abeillé 1987) a montré en effet qu'il existait une classe d'opérateur nominal humain: les *V-eur*. (cf. aussi Maurice Gross 1975).

Le problème n'est toutefois pas de motiver le fait que certains noms humains soient des opérateurs, mais que ces phrases en de *Adj-n* ne semblent correspondre à aucune phrase source claire:

- (La + une) autorité est (\*de tyran + ?tyrannique).
- (La + une) agilité est (\*de chamois + \*chamois-).
- (La + une) emprise est (\*de despote + ?despotique).

Bien que l'on puisse considérer - ce qui n'est pas le cas de chamois - tyran et despote comme des opérateurs nominaux en vertu de leur relation avec un *Adj* prédictif, il appert que dans ces phrases ces noms occupent plutôt des positions argumentales dont dépend l'opérateur nominal auxquels ces noms s'appliquent:

- Un tyran (est de + a) une certaine autorité.
- Un chamois (est de + a) une certaine agilité.
- Un despote (?\*est de + a) une certaine emprise sur N1.

Les deux premières phrases à prédicat nominal sont en relation avec des phrases à prédicat adjectival:

- Un tyran est autoritaire.
- Un chamois est agile.

Nous constatons en outre que les phrases avec de *N* sont en relation avec des phrases en comme:

- Max est autoritaire comme un tyran.
- Max est agile comme un chamois.
- Max a une emprise sur Marie comme un despote sur quelqu'un.

La dérivation de ces phrases en comme sont les suivantes (Maurice Gross, 1986):

- Max est autoritaire comme un tyran est autoritaire.
- Max est agile comme un chamois est agile.
- Max a une emprise sur Marie comme un despote a une emprise sur quelqu'un.

Si les phrases en comme sont des variantes paraphrastiques des phrases en de, il en découle que le segment de N est en fait un argument de l'opérateur nominal principal, en l'occurrence, autorité, agilité et emprise, d'où l'existence de deux phrases appartenant à la même classe de construction:

- Max a une certaine autorité. Un tyran a une certaine autorité.
- Max a une certaine agilité. Un chamois a une certaine agilité.
- Max a une certaine emprise sur Marie. Un despote a une certaine emprise sur quelqu'un.

Les phrases en comme contiennent un opérateur de comparaison dont les arguments sont les deux phrases de base. Il faut aussi noter que les secondes phrases semblent avoir un caractère définitoire: un tyran est *par définition* quelqu'un qui a une certaine autorité; un chamois, un

animal qui a une certaine agilité et un despote, quelqu'un qui a une certaine emprise sur les gens. Nous supposerons donc les dérivations:

	Max a une certaine autorité. Un tyran a la même autorité.
[CERTAIN z.][Rel]	Max a une <del>certaine</del> autorité qui est la même autorité qu'un tyran a.
[Rel même z.]	Max a une autorité qui est la même autorité qu'un tyran a.
[FormGN]	Max a une autorité de (E + *un) tyran.

Cette dérivation contient une alternative qui conduit à une variante de déterminants:

	Max a une certaine autorité. Un tyran a la même autorité.
[CERTAIN z.][Rel]	Max a une <del>certaine</del> autorité qui est la même autorité qu'un tyran a.
[une...est z.]	Max a <del>une autorité qui est</del> la même autorité qu'un tyran a.
[même z.]	Max a la <del>même</del> autorité qu'un tyran a.
[FormGN]	Max a l'autorité de (*E + un) tyran.

La réduction de certaine dans la première dérivation et la réduction de même dans la seconde sont liées à la présence de la relative qui est une instance spécifiée de ce modifieur.

Cette brève analyse est consistante avec les données syntaxiques. Ce type de formation est très productif.

Plusieurs phrases sources sont sans doute impliquées dans plusieurs dérivations aboutissant à certains types de de N.

Quoi qu'il en soit, le paradigme comparatif fait état de phrases acceptables et plus productives. Nous remarquerons que le *N* introduit appartient à la même classe de noms que *N0*, comme le met en évidence les phrases suivantes:

Max a une allure de (\*château + \*épicerie + châtelain + épicier).  
Cette maison a une allure de (château + épicerie + \*châtelain + \*épicier).

sous un opérateur nominal qui accepte les deux types de noms:

(Max + Cette maison) a une certaine allure.

La contrainte peut être alors attribuée à l'opérateur de comparaison même dont elle relève et non de l'opérateur allure. Enfin, nous remarquerons que le segment de N, issu de l'application d'un opérateur de comparaison, a un effet de sens intensif; les phrases:

Max est agile comme un chamois.  
Max a une agilité de chamois.

ont l'interprétation intensive: "Max est très agile". Cela est confirmé par les antiphrases:

Max est agile comme un éléphant.

Max a une agilité d'éléphant.

qui reçoivent l'interprétation intensive inverse: "Max est (peu + pas (E + du tout)) agile". Ces interprétations ne sont pas liées aux déterminants:

Max a l'agilité d'un chamois.

Max a l'agilité d'un éléphant.

Ces deux phrases à déterminants LE...UN ont le même effet de sens intensif que les phrases à déterminants UN...E. Le problème est alors de lier les dérivations syntaxiques dégagées et ces interprétations intensives. L'effet de sens produit n'est pas non plus spécifiquement lié à des noms communs. Dans la phrase suivante:

Max a LA (élégance + rapidité) de Jacques.

si Jacques est porteur de l'information "très élégant" ou "très rapide", l'effet de sens est intensif:

Max a l'élégance de Jacques Chirac.

Max a la rapidité de Jacques Villeneuve.

Dans le cas contraire, l'effet de sens est purement comparatif, voire évaluatif. Nous en concluons qu'il existe une relation d'**élégance** et une relation de **rapidité** qui ordonnent les arguments dont les opérateurs nominaux élégance et rapidité dépendent:

$$\begin{array}{ccccccc} N_i & < & \underline{\text{Max}} & < & N_j & < & \underline{\text{Chirac}} & < & N_k \\ N_i & < & \underline{\text{Max}} & < & N_j & < & \underline{\text{Villeneuve}} & < & N_k \end{array}$$

et que les phrases comparatives rendent compte de l'existence de ces relations d'ordre. Pour cela, il faut faire l'hypothèse qu'il y a des *N* qui entretiennent avec certains opérateurs une relation de proximité (que nous avons désignée jusqu'ici par le terme *par définition*) et que cette relation est graduelle:



L'existence de ce qu'on appelle les **objets internes** et les **sujets internes** va dans le sens de cette hypothèse. L'examen des opérateurs de la classe 31I (BGL 1976b), par exemple, est pertinent à cet égard. Dans une phrase comme:

D'énormes flocons **floconnaient** sur la ville. [BGL 1976b:264]

l'argument flocons est contenu dans l'opérateur: l'argument flocon est aussi proche que l'on voudra de l'opérateur floconner: l'argument flocons est en effet morphologiquement présent dans floconnaient. Par ailleurs, tout *N* dans cette position d'argument est interprété comme un flocon d'un certain type:

Des bouts de papiers **floconnaient** sur les vainqueurs.

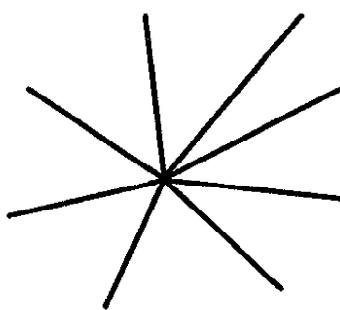
C'est également le cas des verbes dénominaux préfixés par -en (Jean-Paul Boons 1985):

Max a emprisonné Luc dans une (cellule + cave + salle + ...).

où l'argument *N<sub>2</sub>* est nécessairement interprété comme prison, nom sur lequel le verbe est construit.

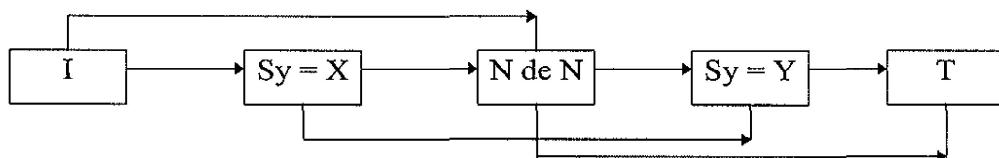
### 3. CONCLUSION

Nous pouvons représenter les relations dont la forme *N de N* est le noeud de la façon suivante:



Le centre de la figure représente la forme *N de N* et chaque droite indique une relation. Une relation n'est pas orientée, si bien qu'il est possible pour une forme d'entretenir une relation avec une autre forme à travers la forme nodale *N de N*.

Nous pouvons représenter la relation élémentaire entre formes en utilisant un *diagramme d'états* dans lequel I représente l'état initial et T l'état final. Le diagramme se parcourt strictement de gauche à droite:



En suivant l'axe central de l'état initial à l'état final, nous obtenons un triplet de formes syntaxiques (*X, N de N, Y*). En suivant l'alternative du haut, à partir de l'état initial, nous ne rencontrons que la forme *N de N*; en continuant sur l'axe central, nous obtenons la paire de formes (*N de N, Y*), mais il existe l'alternative d'emprunter de là le chemin du bas jusqu'à l'état final: nous sommes en présence d'un *N de N* syntaxiquement isolé. Enfin, en suivant l'axe central jusqu'à la forme *X* et en empruntant l'alternative du bas jusqu'à la forme *Y*, nous obtenons une paire de formes (*X, Y*) sans forme *N de N* correspondante.

Ces relations syntaxiques d'équivalence sont l'objet d'étude du Lexique-Grammaire dont le but est de décrire l'extension de ces relations dans le lexique. Autrement dit, étant donné un groupe de mots sous forme  $N \underline{de} N$ , quelles sont les relations syntaxiques qui sont vraies pour ce groupe donné. La classification devrait donc reposer sur une relation binaire, voire ternaire, et s'appuyer sur les phrases à verbes supports à prédictats nominaux simples. Cette recherche taxonomique syntaxique doit être précédée d'une recherche documentaire automatisée où toutes les paires de substantifs simples, plus particulièrement, de substantifs prédicatifs, seront attestées, sous forme  $N \underline{de} N$ , dans des textes, en fonction d'une liste exhaustive de  $N \underline{de} N$  générée automatiquement à partir des substantifs simples. Il est en effet inenvisageable d'effectuer des jugements d'acceptabilité sur un tel ensemble; il faut adopter une stratégie documentaire. Les textes auxquels nous pensons constitueraient, par exemple, une année de publication d'un quotidien français et d'une maison d'édition sur support numérique. La recherche peut aussi être orientée vers des corpus de spécialité.

En partant d'une base de 10,000 substantifs simples, nous obtiendrons  $1^{.08}$  groupes  $N \underline{de} N$ . Ceux-ci seront mis en relation avec le corpus de textes automatiquement. Les groupes attestés un nombre  $n$  de fois seront retirés de la liste générale et formeront une liste d'étude. Les groupes dont le premier substantif a déjà fait l'objet d'une classification pourront être mis en rapport avec la construction correspondante.

Nous obtiendrons, par exemple, pour chaque substantif simple, 10,000 formes  $N \underline{de} N$ . Un substantif comme tas sera associé au 10,000 substantifs. Nous aurons donc une base empirique systématique et exhaustive pour l'étude des déterminants nominaux. Nous obtiendrons de même une liste de 10,000  $N \underline{de} N$  présentant une relation réflexive, c'est-à-dire où l'un et l'autre substantifs sont identiques. Nous pourrons également étudier exhaustivement dans le lexique les relations formelles de symétrie, de transitivité et de bi-transitivité ("connectedness") dans l'ensemble de ces formes<sup>11</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abeillé, A. (1987). *Grammaire des noms de métier*. Université de Paris VII (LADL), Paris.
- Bélanger, A. (1997). *Le problème des groupes  $N \underline{de} N$  et sa solution en Lexique-Grammaire: les constructions  $N0$  avoir  $Na$  de  $Nb$   $W$* . Université de Paris XIII (LLI), Paris.
- Benveniste, É. (1966). Formes nouvelles de la composition nominale. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris T. LXI (Fasc. I)*, pp. 82-95.
- Benveniste, É. (1967). Fondements syntaxiques de la composition nominale. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris T. LXII (Fasc. I)*, pp. 15-31.
- Boons, J.-P., Guillet, A., Leclère, C. (1976a). *La structure des phrases simples en français, constructions intransitives*. Droz, Genève-Paris.
- Boons, J.-P., Guillet, A., Leclère, C. (1976b). *La structure des phrases simples en français : - 2- Classes de constructions transitives*. Université de Paris VII (LADL), Paris.
- Comrie, Bernard (1976). The Syntax of Action Nominals : A Cross-Language Study. *Lingua* 40, pp. 177-201.
- Comrie, B., Thompson, S. A. (1985). Lexical nominalization. In: *Language typology and syntactic description Vol. 3: Grammatical categories and the lexicon*, pp. 349-398. Cambridge University Press, Cambridge.

<sup>11</sup> Voir sur ce point, Partee, ter Meulen et Wall 1990, chapitres 2 et 3.

- Darmesteter, Arsène (1872). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Honoré Champion, Paris.
- Gross, Gaston (1988). Degré de figement dans les noms composés. *Langage* 90, pp. 57-72.
- Gross, Maurice (1975). *Méthode en syntaxe, régime des constructions complétives*. Hermann, Paris.
- Gross, Maurice (1986). *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe de l'adverbe*. ASSTRIL, Paris.
- Guillet, A., Leclère, C. (1992). *La structure des phrases simples en français, constructions transitives locatives*. Droz, Genève-Paris.
- Harris, Zellig (1968). *Mathematical Structure of Language*. Robert E. Krieger Publishing Company, New-York.
- Harris, Zellig (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Seuil, Paris.
- Harris, Zellig (1981). *Papers on Syntax*. D. Reidel Publishing Company, Dordrecht-Boston-London.
- Harris, Zellig (1982). *A Grammar of English on Mathematical Principles*. John Wiley & Sons, New-York-Chichester-Brisbane-Toronto-Singapore.
- Harris, Zellig (1991). *A Theory of Language and Information, A Mathematical Approach*. Clarendon Press, Oxford.
- Hartzfeld, A., Darmesteter, A., Thomas, A. (1917). *Dictionnaire général de la langue française*. Delagrave, Paris.
- Labelle, Jacques (1974). *Études de constructions avec opérateur AVOIR, (nominalisations et extensions)*. Université de Paris VII (LADL), Paris.
- Martinet, A. (1967). Syntagme et Synthèse. *La Linguistique* 2, pp. 1-14.
- Martinet, A. (1968). Mot et Synthèse. *Lingua* 21, pp. 294-302.
- Mathieu-Colas, Michel (1988). *Typologie des noms composés*. Université de Paris XIII (LLI), Paris.
- Partee, B. H., Ter Meulen, A., Wall, R. E. (1990). *Mathematical Methods in Linguistics*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht-Boston-London.
- Rey, A. et al. (1992). *Le Grand Robert de la langue française, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Dictionnaires LE ROBERT, Paris.
- Rey-Debove, Josette (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Mouton, The Hague-Paris.
- Togeby, K. (1985). *Grammaire française, Vol. V : La Structure de la Proposition + index*. Akademisk Forlag, Copenhague.
- Vivès, Robert (1983). *Avoir, prendre, perdre, Constructions à verbe support et extensions aspectuelles*. Université de Paris VIII (LADL), Paris.
- Wagner, R. L. (1968). Réflexion à propos des mots construits en français. *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* T. 63 (Fasc. I), pp. 65-82.